

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2022/23



La société Tereos SCA est concernée par les obligations prévues par l'article R. 225-105 du Code de Commerce et est tenue de publier annuellement une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) qui comprend les informations sociales, environnementales et les informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable, dont la liste est donnée par l'article L. 225-102-1 :

- > **les conséquences sur le changement climatique de l'activité du Groupe** et de l'usage des biens et services qu'il produit,
- > les engagements sociétaux en faveur du **développement durable**, de **l'économie circulaire** et de **la lutte contre le gaspillage alimentaire**,
- > les accords collectifs conclus et leurs **impacts sur la performance économique** du Groupe ainsi que sur les **conditions de travail des collaborateurs**,
- > les actions visant à **lutter contre les discriminations** et **promouvoir les diversités**.

La DPEF présente le modèle d'affaires du Groupe, ainsi que, pour les conséquences sociales, sociétales et environnementales :

- > une description des **principaux enjeux**,
- > une description des **politiques appliquées** par le Groupe,
- > les **résultats de ces politiques**, incluant des **Indicateurs-Clés de Performance**.

Ces informations doivent être soumises à vérification par un Organisme Tiers Indépendant (OTI) accrédité par le COFRAC et désigné par le Président du directoire. Le rapport de l'OTI comprend un avis motivé sur la conformité de la DPEF et la sincérité des données fournies accompagné des diligences réalisées.



04.
MODÈLE
D'AFFAIRES

08.
UNE GOUVERNANCE
DÉDIÉE À LA RSE

09.
UNE DÉMARCHE RSE :
SUSTAIN'2030

10.
PRINCIPAUX RISQUES
EXTRA-FINANCIERS

12.
FAITS MARQUANTS RSE
2022-2023

Sommaire



13.
PILIER N°1

AGRICULTURE
DURABLE



15.
PILIER N°2

PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT



18.
PILIER N°3

PRÉSERVATION
DES RESSOURCES



22.
PILIER N°4

CONSOMMATION
RESPONSABLE



26.
PILIER N°5

DÉVELOPPEMENT
DES
COLLABORATEURS
ET LOCAL

31.
ÉTHIQUE ET
CORRUPTION

32.
SÉCURITÉ
DES SYSTÈMES
D'INFORMATION
ET RGPD

33.
ACHATS
RESPONSABLES

34.
MÉTHODOLOGIE
DU REPORTING
EXTRA-FINANCIER

35.
DÉFINITION DES
INDICATEURS-CLÉS
DE PERFORMANCE

37.
RAPPORT DE
L'ORGANISME TIERS
INDÉPENDANT

Modèle d'affaires

Avec comme vision à long terme la valorisation des matières premières agricoles et le développement de produits de qualité pour les secteurs de l'alimentation, de la santé et des énergies renouvelables, Tereos figure parmi les leaders des marchés mondiaux du sucre, de l'alcool et de l'amidon.

Groupe coopératif, Tereos rassemble **11 200 coopérateurs** et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, des céréales, de la luzerne et de la pomme de terre. Grâce à ses **43 sites industriels**, une implantation dans **15 pays** et l'engagement de ses **15 800 collaborateurs***, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. En 2022/23, Tereos a réalisé un **chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros** et un **EBITDA de 1,1 milliard**.

Les principaux défis économiques de Tereos consistent à achever la transformation du Groupe, améliorer la

productivité et offrir une meilleure rémunération pour les productions agricoles de ses coopérateurs. Pour y répondre, le Groupe a élaboré son plan stratégique composé de deux phases :

- > **Le retour aux fondamentaux sur les années 2021-2023** ('back to basics'), afin de retrouver des marges de manœuvre financières et faire face aux défis économiques et sociétaux ;
- > **Passée la phase de désendettement, investir de nouveau**, à partir de 2024, dans des relais de croissance ('back to growth').

Ce plan a notamment permis d'identifier trois axes de création de valeur : améliorer l'efficacité commerciale et maîtriser les coûts, accroître l'excellence industrielle pour gagner en compétitivité, et repenser le modèle managérial afin de créer davantage de synergies entre les différentes activités.



*40 sites et 13 548 collaborateurs figurent dans le périmètre du reporting extra-financier. Voir « Méthodologie du reporting extra-financier ».

Répartition du chiffre d'affaires 2022-23 en % par marchés

SUCRE



37%

AMIDON



7%

NUTRITION ANIMALE



7%

PROTÉINES



6%

ALCOOL / ÉTHANOL



19%

PRODUITS SUCRANTS




14%







AUTRES (yc énergies)




10%













SUCRE ET ENERGIE

Entités 5	MATIÈRES PREMIÈRES PROCESSÉES  Betterave  Canne à sucre	PRODUITS FINIS  Sucre  Produits sucrants	ZONES GÉOGRAPHIQUES D'OPÉRATION France (territoire métropolitain et Île de La Réunion), République Tchèque, Royaume-Uni, Brésil.
Sites 28		 Alcools et éthanol  Nutrition animale	PRINCIPAUX MARCHÉS FINAUX Industrie alimentaire, Energies, Nutrition spécialisée, Pharmacie, Spiritueux, Cosmétique, Parfum, Nutrition animale, Biogaz, Chimie du végétal, Fermentation, Nutriments pour le sol.
Effectifs 11 224			







STARCH & SWEETENERS

Entités 3	MATIÈRES PREMIÈRES PROCESSÉES  Maïs  Blé	PRODUITS FINIS  Amidon  Alcools et éthanol  Produits sucrants	ZONES GÉOGRAPHIQUES D'OPÉRATION France, Belgique, Espagne, Brésil, Indonésie.
Sites 8		 Pomme de terre  Manioc	PRINCIPAUX MARCHÉS FINAUX Industrie alimentaire, Energies, Nutrition spécialisée, Pharmacie, Spiritueux, Cosmétique, Parfum, Energies, Chimie du végétal, Fermentation, Cartons, Papiers, Emballages, Huiles, Nutrition animale.
Effectifs 2 243		 Protéines végétales  Nutrition animale	



NUTRITION ANIMALE

Entités 1	MATIÈRES PREMIÈRES PROCESSÉES  Betterave  Luzerne	PRODUITS FINIS  Fourrage  Protéines végétales	ZONE GÉOGRAPHIQUE D'OPÉRATION France.
Sites 4			PRINCIPAUX MARCHÉS FINAUX Élevage, aquaculture, compléments alimentaires.
Effectifs 81			

Chaîne de valeur des activités du Groupe

Donnés à titre indicatif, ces schémas (non exhaustifs) présentent les principales activités et marchés du Groupe.

Chaîne de valeur ACTIVITÉS SUCRIÈRES ET NUTRITION ANIMALE



BETTERAVE, CANNE À SUCRE, LUZERNE

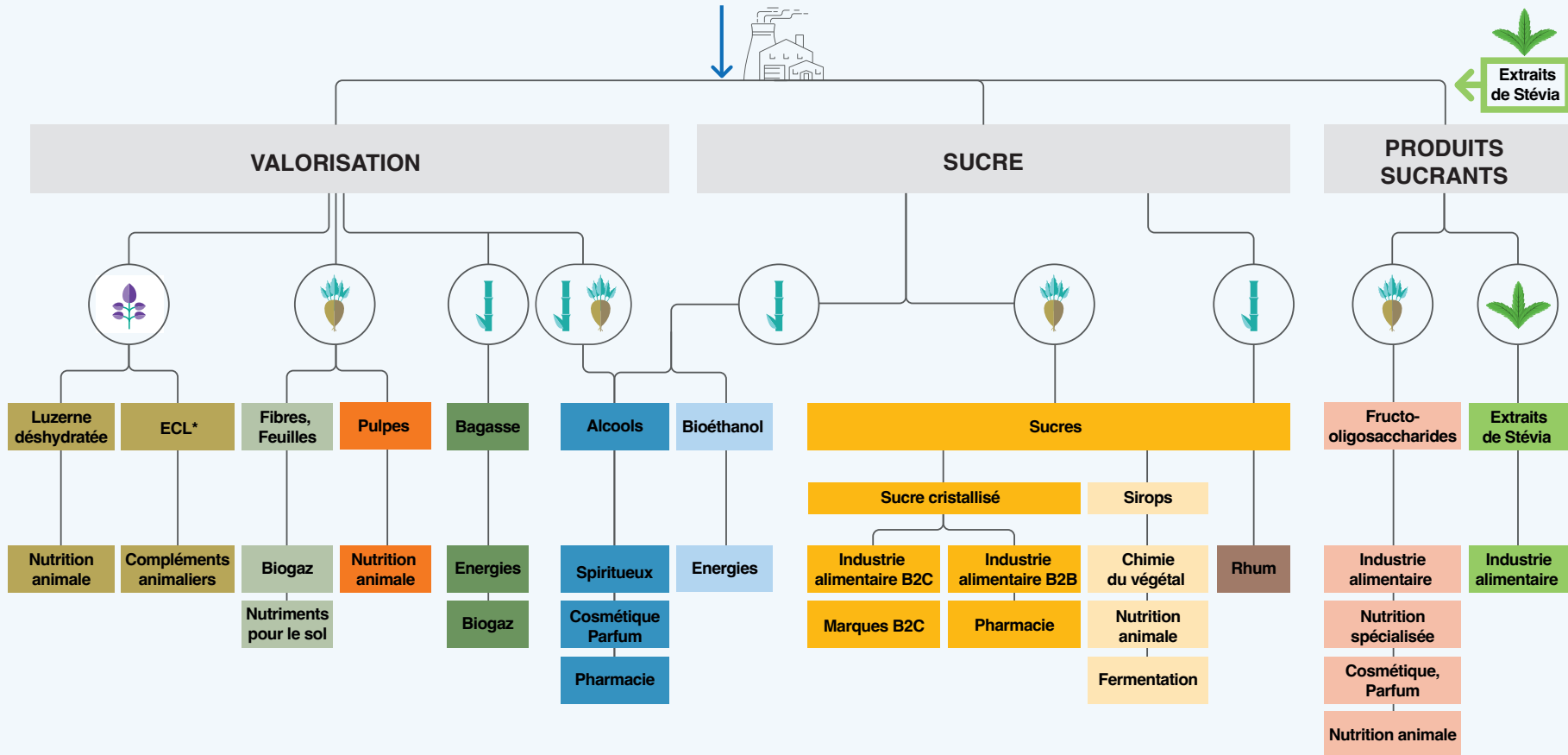
-  **Betterave sucrière** (Coopérateurs Tereos, origine France ; Agriculteurs fournisseurs, multi-origines)
-  **Canne à sucre** (Agriculteurs fournisseurs et terres cultivées par Tereos au Brésil ; Agriculteurs fournisseurs multi-origines dont Île de la Réunion)
-  **Luzerne** (Coopérateurs Tereos, origine France)
-  **Extraits de Stévia** (Fournisseurs multi-origines)

Typologie de produits

Matières premières

Gammes de produits

Marchés finaux



*ECL: Extraits de concentré de Luzerne

Chaîne de valeur STARCH & SWEETENERS ET NUTRITION ANIMALE

-  **Blé** (Agriculteurs fournisseurs, multi-origines)
-  **Maïs** (Agriculteurs fournisseurs, multi-origines)
-  **Pomme de Terre** (Coopérateurs Tereos, origine France)
-  **Manioc** (terres cultivées par Tereos et Agriculteurs fournisseurs, origine Brésil)



BLÉ, MAÏS, POMME DE TERRE, MANIOC

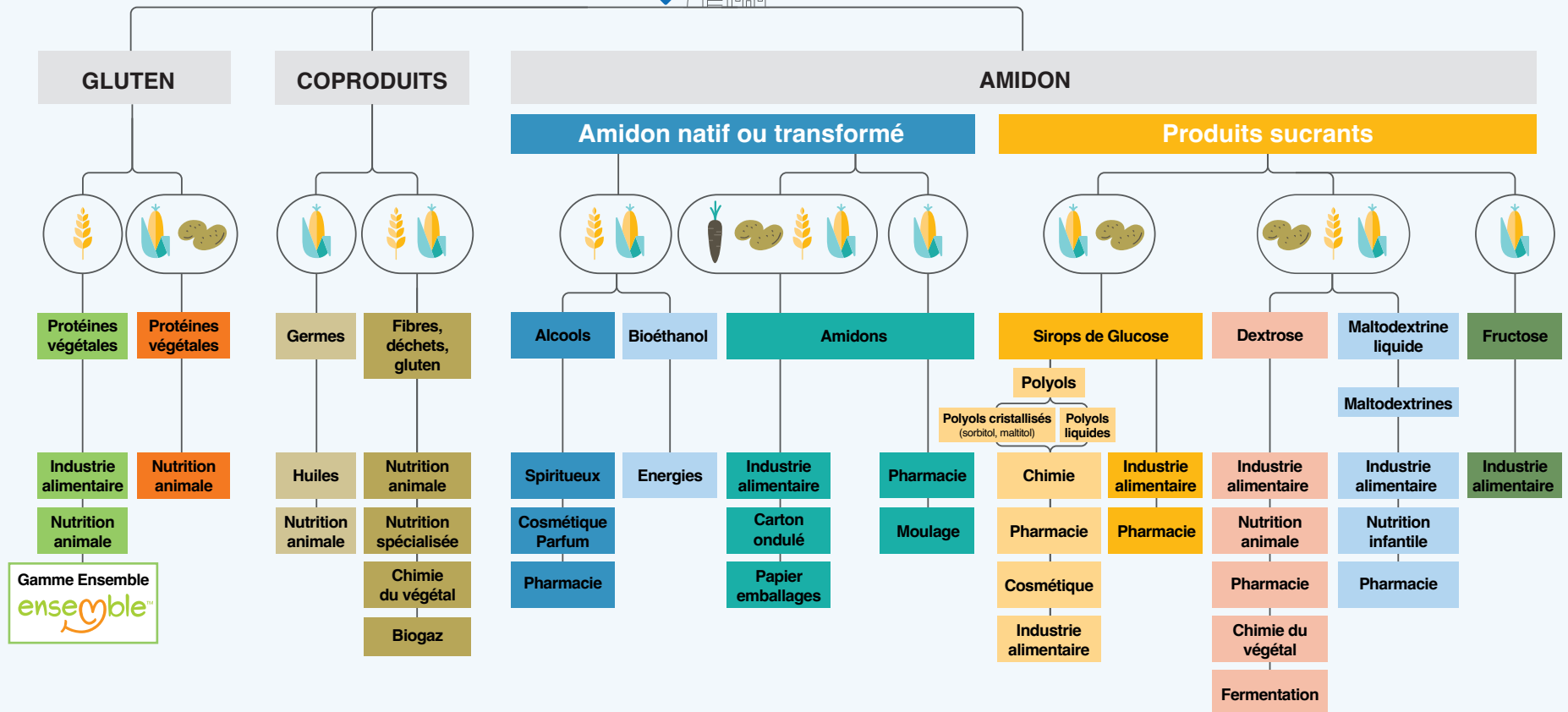


Typologie de produits

Matières premières

Gammes de produits

Marchés finaux



Une gouvernance dédiée à la RSE

Une nouvelle gouvernance de la RSE a été mise en place cette année afin de définir et piloter les projets et actions liés à la stratégie SUSTAIN'2030 du Groupe.

Organisation interne et gouvernance

Celle-ci établit les rôles et responsabilités suivants au sein du Groupe :

- > **Le Comité Ethique et RSE** : composé de membres du Conseil d'Administration, du Conseil Coopératif et du Comité de Direction, il fixe les ambitions et assure le suivi de la performance extra-financière.
- > **Les Sponsors SUSTAIN'2030** : membres du Comité de Direction, ils ont pour rôle de garantir l'atteinte des objectifs fixés.
- > **Les Pilotes SUSTAIN'2030** : ils animent les politiques et les plans d'action de l'enjeu qui leur est associé.
- > **Les Référents SUSTAIN'2030** : spécialistes métiers, ils contribuent au déploiement des actions et mesurent la performance du Groupe sur l'enjeu attribué.

Le réseau d'Ambassadeurs RSE mis en place au cours de l'année 2022-23 permettra également de contribuer à animer la feuille de route SUSTAIN'2030 au sein du Groupe. Sur la base du volontariat, ce programme vise à former les collaborateurs aux enjeux RSE afin de leur permettre d'être à mêmes d'impulser des projets.

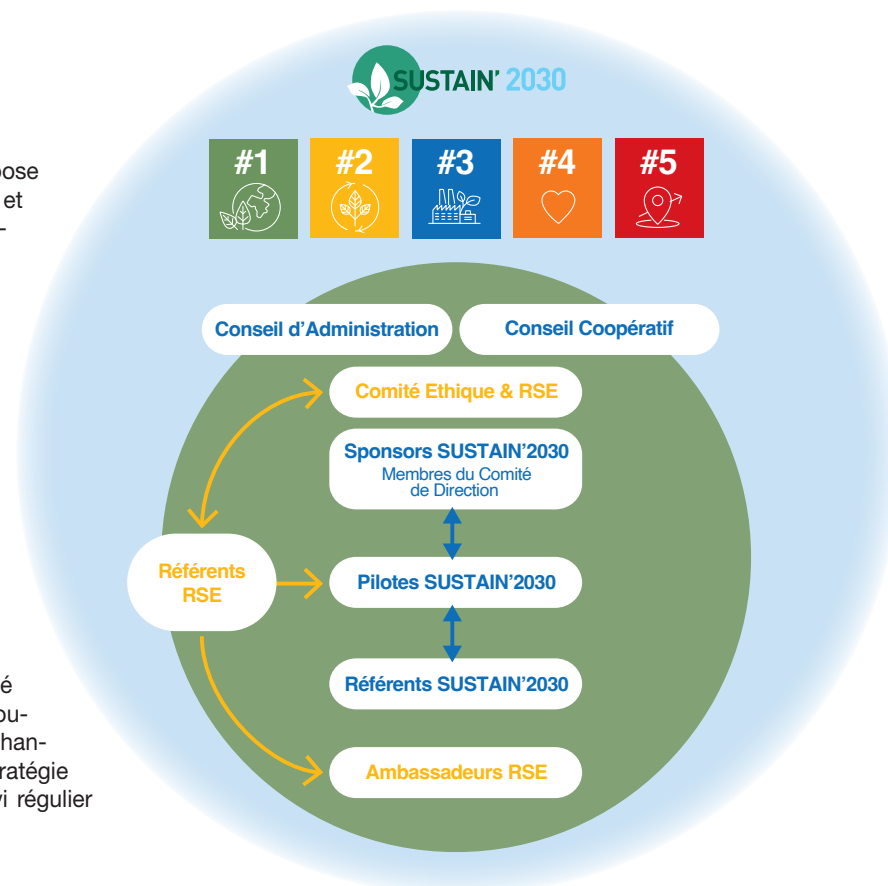
Coordination de la RSE

Les Référents RSE :

- > Au niveau Groupe, l'équipe RSE propose des orientations au Comité Ethique et RSE, définit un cadre d'actions commun, valorise les bonnes pratiques et en favorise le partage au sein du Groupe.
- > Dans les filiales, les référents RSE animent le déploiement et mesurent la performance de la démarche RSE Groupe SUSTAIN'2030.

Gestion de la performance extra-financière

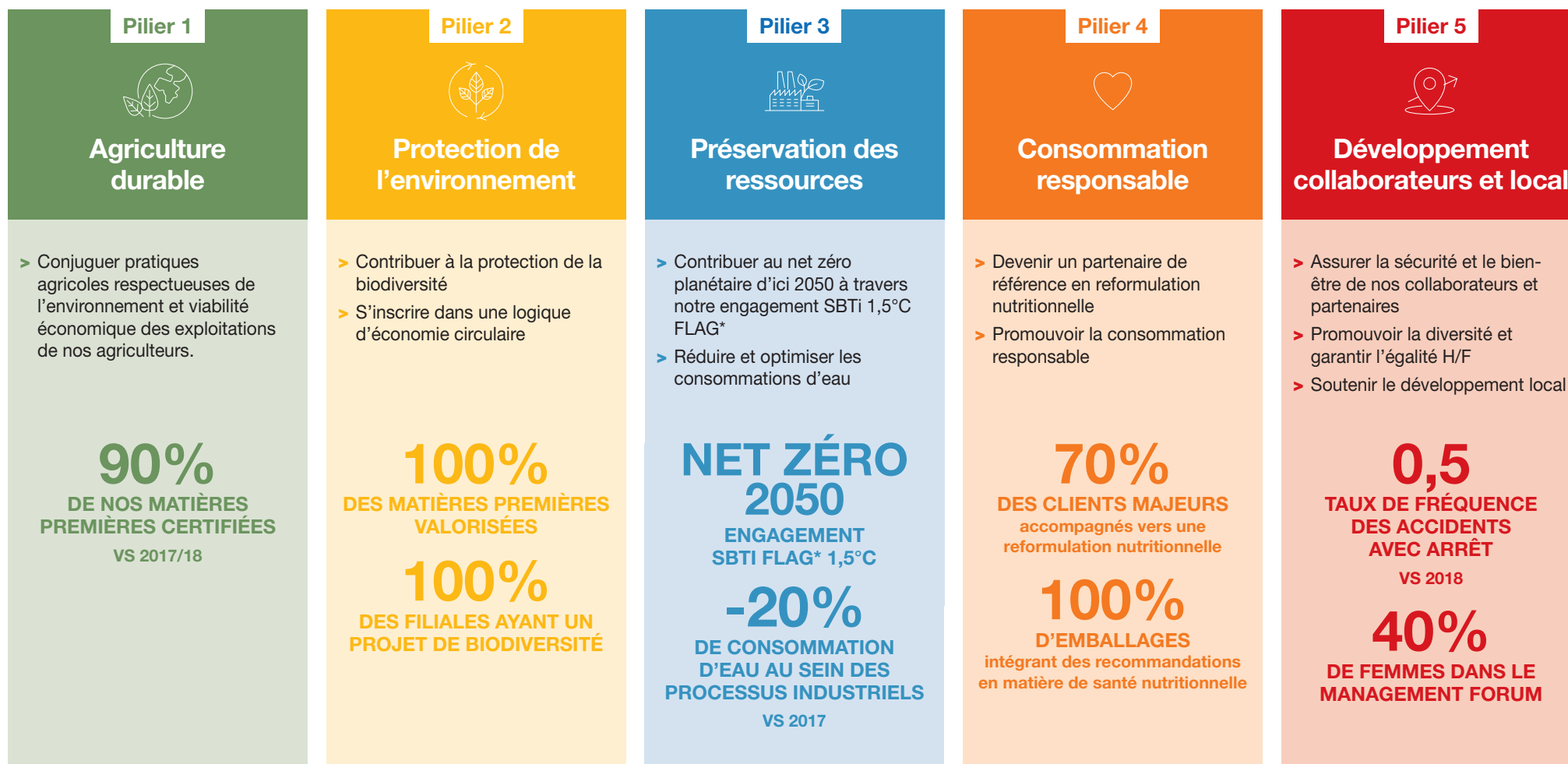
Tereos évalue sa performance extra-financière par le biais d'un reporting audité par un organisme tiers indépendant. La nouvelle gouvernance SUSTAIN'2030 et le chantier d'annualisation des objectifs de la stratégie sur l'année 2023-24 permettront un suivi régulier de la performance.



■ Coordonne la performance RSE ■ Garantit l'atteinte des objectifs SUSTAIN'2030

Une démarche RSE : Sustain'2030

Une feuille de route Sustain'2030 basée sur 5 piliers a été adoptée. Cette feuille de route est constituée de cibles que le Groupe se fixe d'atteindre d'ici 2030 et 2050.



*SBTi a enregistré l'engagement Forest, Land, Agriculture (FLAG) de Tereos, et doit le valider dans un délai de deux ans

Principaux risques extra-financiers

Méthodologie d'identification

En 2018, Tereos a identifié ses risques en matière de développement durable avec l'appui d'un cabinet externe. Afin de déterminer les risques à retenir pour sa déclaration de performance extra-financière, Tereos a adopté la démarche suivante :

- > **Identification des risques** avec un travail de recherche se basant sur les référentiels de reporting RSE, sur les risques influant sur ses activités et sa chaîne de valeur, selon plusieurs horizons temporels (court, moyen et long termes) ;
- > **Évaluation avec ses parties prenantes internes** des principaux risques identifiés au regard de ses activités, de leur probabilité d'occurrence, de leur gravité d'impact et de la maîtrise du risque ;
- > **Consolidation et identification** des principaux risques extra-financiers ;
- > **Validation des risques** par le Comité de Direction.

L'analyse des risques extra-financiers du Groupe sera mise à jour sur l'année 2023-24 dans le cadre d'une analyse de double matérialité et de la mise en conformité avec la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).

Notations extra-financières

La performance extra-financière de Tereos est annuellement évaluée par les initiatives suivantes :

	Notation 2022-23	Descriptif de l'organisme de notation
Carbon Disclosure Project	B	Le CDP est une plateforme de notation non-gouvernementale qui évalue la capacité de différents acteurs à maîtriser leur trajectoire carbone.
Ecovadis	63/100	Ecovadis est une plateforme de notation extra-financière qui évalue la capacité des entreprises à maîtriser leurs risques extra-financiers.
Global compact	Active	Le Global Compact est une initiative des Nations Unies qui vise à mobiliser les acteurs en faveur des Objectifs de Développement Durable.



PRÉSENTATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS ET INDICATEURS-CLÉS DE PERFORMANCE

Enjeu	Risques ou opportunités extra-financiers associés	Indicateurs-clés de performance	Résultats 2021-22	Résultats 2022-23 ¹
Pilier n°1 Agriculture Durable	La réduction de l'impact environnemental de l'amont agricole est un enjeu fort. L'agriculture dispose d'une palette d'outils pour à la fois s'adapter au changement climatique, atténuer les émissions de gaz à effet de serre et jouer un rôle déterminant dans la captation de carbone.	- % de matières premières évaluées ou certifiées durables	- 75%	- 77%
Pilier n°2 Protection de l'Environnement	Considérant les limites planétaires, la maîtrise des impacts environnementaux constitue un enjeu majeur pour les activités industrielles et agricoles (déchets, biodiversité, etc.). Au niveau local, l'attention est plus particulièrement portée sur la maîtrise des odeurs pour les riverains et d'entretien des bassins.	- % de filiales ayant un projet de biodiversité en ligne avec la Charte biodiversité - % de matières premières agricoles valorisées - % de sites certifiés ISO 14001	- 40% - 99,8% - 28%	- 67% - 99,9% - 28%
Pilier n°3 Préservation des ressources	Le réchauffement climatique constitue un risque systémique pour les activités agricoles et industrielles (Scope 1, 2, 3). Les augmentations de sécheresses associées aux effets du changement climatique ajoutent un risque de pénurie d'eau.	- Émissions de CO2 scope 1 et 2 (Mt) ² - % d'énergies renouvelables - % de sites certifiés ISO 50001 - Consommation d'eau (Mm ³) ³ - Performance hydrique	- 2,55 - 46% - 44% - 60,6 - 35,4	- 2,45 - 53% - 48% - 57,7 - N/A
Pilier n°4 Consommation responsable	Les produits responsables répondent à une attente croissante du marché et constituent une réponse pertinente pour réduire les impacts sociaux et environnementaux dans la chaîne de valeur. Les évolutions de marchés et des tendances alimentaires nécessitent également de prendre en compte la qualité et la sécurité des produits proposés, tout en assurant leur traçabilité.	- % de clients majeurs pour lesquels une offre de reformulation nutritionnelle a été proposée - % de réclamations clients traitées dans les temps - % de sites certifiés ISO/FSSC 22000 (ou équivalent) - % de sites certifiés ISO 9001	- N/A - 69% - 74% - 63%	- 41% - 54% - 78% - 65%
Pilier n°5 Développement des collaborateurs et local	La gestion des ressources humaines nécessite de mettre en place des actions en faveur de la diversité et en prévention de toute discrimination, afin d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs et partenaires, et assurer un dialogue social.	- Nombre de collaborateurs et répartition par genre - Nombre de collaborateurs 'people managers' et répartition par genre - Part des collaborateurs en situation de handicap - Ancienneté moyenne en années - Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé - Taux de fréquence des accidents avec arrêt - Taux de fréquence global - Taux de gravité - Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité	- 13 876 dont 14% de femmes - 1 736 dont 14% de femmes - 3% - 10,03 - 34 - 2,24 - 4,94 - 0,07 - 82%	- 13 548 dont 15% de femmes - 1 611 dont 13,8% de femmes - 2,9% - 8,97 - 37 - 3,49 - 6,83 - 0,09 - 76%
Ethique et corruption	La garantie de pratiques loyales et éthiques est nécessaire pour le secteur privé, et ce à travers des pratiques transparentes, conformes à la réglementation, et qui permettent de prévenir tout risque de corruption, de conflits d'intérêt, de blanchiment d'argent et pratiques anti-concurrentielles.	- Pas d'indicateur-clé de performance à date		
Sécurité des systèmes d'information	La sécurité des informations et données de nos parties prenantes (collaborateurs, clients, etc.) fait partie des enjeux pris en compte par Tereos, notamment dans le cadre de la RGPD.	- Pas d'indicateur-clé de performance à date		
Achats responsables	Les Achats responsables constituent une opportunité afin de réduire les impacts environnementaux et sociaux indirects du Groupe, par le biais de ses relations avec ses fournisseurs.	- Pas d'indicateur-clé de performance à date		

1 - Voir « Méthodologie du reporting extra-financier » pour l'évolution du périmètre de reporting • 2 - Millions de tonnes • 3 - Millions de mètres cubes

Faits marquants RSE 2022-2023

L'année 2022-23 a été caractérisée par la poursuite de la structuration des plans d'actions et le déploiement de chantiers afin de déployer la stratégie SUSTAIN'2030.

RÉALISATIONS SUR L'ANNÉE 2022-23

Réalizations	
Gouvernance	Mise en place d'un comité Ethique & RSE sous la présidence du Conseil d'Administration et d'une gouvernance SUSTAIN'2030 (Sponsors, Pilotes et Référénts).
Climat	Committed SBTi 1,5°C FLAG Net-Zero (plan d'action et objectifs à valider d'ici 2024)
Acculturation des collaborateurs à la RSE	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une communauté d'Ambassadeurs RSE - Animation de webinaires RSE tous collaborateurs afin de former ces derniers aux enjeux de Développement Durable et à la feuille de route SUSTAIN'2030



CHANTIERS EN COURS

Chantiers en cours	
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de réunions trimestrielles du réseau de référents RSE - Annualisation des cibles SUSTAIN'2030
Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la feuille de route climat afin de faire valider notre engagement 1,5°C FLAG Net-Zero par SBTi - Mise à jour du bilan carbone en conformité avec le GHG Protocol
CSRD¹	Analyse de double matérialité
Achats responsables	Intégration des fournisseurs à l'outil de screening permettant de mettre sous surveillance continue nos tiers (clients et fournisseurs)
Devoir de vigilance et CSDD²	Lancement des travaux (cartographie des risques, plan de vigilance, etc.)
Acculturation des collaborateurs à la RSE	Partenariats externes avec Axa Climate et Ma Petite Planète pour former les Ambassadeurs RSE puis les collaborateurs aux enjeux du développement durable
Création d'une offre durable	Définition d'une offre de produits durables et des empreintes produits associées
Ethique, Corruption et RGPD	Formation des collaborateurs connectés du Groupe aux enjeux Ethique, Corruption et RGPD

¹ Corporate Sustainability Reporting Directive

² Corporate Sustainability Due Dilligence Directive



Pilier 1

Agriculture durable



Selon la FAO, l'agriculture durable est basée sur une gestion équilibrée des ressources naturelles telles que les sols, l'eau et la biodiversité, et prend en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la production agricole.

Politique et plan d'action

La rédaction d'une feuille de route par le Pôle Durabilité Agricole pour nos activités en lien avec les coopérateurs Tereos en France est en cours afin de structurer nos actions. Celle-ci s'articule autour de 5 axes :

- > **Les certifications agricoles** dont l'objectif est de mettre en avant les bonnes pratiques des coopérateurs
- > **La protection de l'environnement** via des projets de biodiversité, l'optimisation des ressources et la limitation de l'utilisation des intrants à travers les conseils dispensés auprès des coopérateurs (voir Pilier n°2 Protection de l'Environnement)
- > **L'agriculture Bas Carbone** (voir Pilier n°3 Préservation des ressources)
- > **La promotion d'une agriculture performante** à travers la réalisation de nombreux essais par le service Agronomique, synthétisés dans l'AgroBook et par le biais d'une collaboration afin de mettre en place un outil de gestion du risque
- > **La formation et le développement de nos collaborateurs** à travers l'Ecole de l'Agro ou sur de nouveaux référentiels

À l'échelle du Groupe, sont déployés les certifications et référentiels suivants :

	Déploiement 2022-23	Matières premières couvertes	Périmètre géographique
SAI	77%	Betterave, canne à sucre, blé, maïs, luzerne	France (coopérateurs), Espagne, Belgique, République Tchèque, Brésil (agriculteurs fournisseurs)
Bonsucro	78%	Canne à sucre	Brésil (terres cultivées par Tereos)
Agriculture biologique	122 planteurs*	Betterave	France
HVE	151 coopérateurs*	Betterave (coopérateurs)	France
2BSVS 1	100% des matières premières	Betterave (coopérateurs)	France

* Sur l'année 2022

SAI (Sustainable Agriculture Initiative) est un référentiel déployé par la plateforme SAI. Le référentiel évalue la durabilité des pratiques agricoles du grade Bronze à Or. Le référentiel reconnaît comme certifications équivalentes les certifications Redcert, VegaPlant et ISCC, utilisées par le Groupe pour ses approvisionnements en céréales.

Bonsucro est un standard de durabilité des pratiques agricoles applicable à la production de canne à sucre.

La certification Agriculture Biologique permet la commercialisation de produits biologiques en Union Européenne.

La certification française Haute Valeur Environnementale (HVE) certifie la durabilité des pratiques agricoles d'après un référentiel reposant sur 4 piliers.

2BSVS Standard 1 est une certification dédiée aux biocarburants, dont les critères sont fixés par la Directive européenne REDD II.

INDICATEUR-CLÉ DE PERFORMANCE

KPI AGRICULTURE DURABLE	Valeur initiale 2017-18	Valeur 2021-22	Valeur 2022-23	Objectif SUSTAIN'2030
Part de produits agricoles certifiés/ évalués durable	60%	75%	77%	90%
Définition et informations relatives à l'indicateur	Pourcentage des produits agricoles transformés par le Groupe, de source évaluée ou certifiée durable (certifiés SAI et équivalences reconnues, et Bonsucro), sur le total de matières premières sales transformées.			
Périmètre	Groupe - à l'exclusion des produits agricoles achetés à des tiers et non transformés par Tereos.			



Pilier 2

Protection de l'Environnement



Conscient des limites planétaires, Tereos s'engage à préserver la biodiversité ainsi qu'à limiter ses déchets, en valorisant au maximum ses matières premières et coproduits.

Biodiversité

Politique et plan d'action

Afin de contribuer à la préservation de la biodiversité, les actions du Groupe se concentrent autour de 3 axes :

- > **La préservation des sols** : le Groupe déploie des projets pilotes d'agroécologie, notamment à l'Île de la Réunion. Également, le projet de tassement des sols « Previbest » en partenariat avec Agro Transfert évalue l'impact des pratiques culturales et des chantiers de récolte sur la structure du sol. Il permet d'apprécier l'activité biologique du sol et sa possible régénération via l'action des vers de terre et celle du système racinaire des différentes cultures.
- > **La préservation des pollinisateurs** : en France, dans le cadre d'un engagement filière, le Groupe vend à ses coopérateurs des graines de bandes fleuries mellifères. Tereos est également partenaire de l'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA) et de l'association Symbiose, dont le projet Apiluz qui accompagne les producteurs de luzerne partenaires afin de conserver 550 hectares de bandes non fauchées pour assurer une réserve alimentaire aux abeilles.
- > **La préservation des espèces endémiques** : en France, plusieurs sites sont référencés en tant que ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique). Au Brésil le programme Olhos d'Água a pour but la restauration des sources, l'amélioration de l'infiltration des eaux de pluie et le maintien des forêts riveraines. Par ailleurs au Brésil, Tereos mène un projet d'utilisation de la lutte biologique qui implique l'intégration d'une guêpe appelée Cotésia dans tous les champs de canne à sucre cultivés par Tereos, et conduit à la réduction de l'utilisation de défenses chimiques.

INDICATEUR-CLÉ DE PERFORMANCE

KPI BIODIVERSITÉ	Valeur 2021-22	Valeur 2022-23	Objectif SUSTAIN'2030
Part des filiales ayant un projet Biodiversité	40%	67%	100%
Définition et informations relatives à l'indicateur	Pourcentage des filiales du Groupe ayant mis en place un projet en faveur de la biodiversité. Ces projets doivent être conforme aux critères édictés dans la Charte biodiversité Tereos. Seuls les projets dont l'implémentation est en cours ou postérieure au 1 ^{er} janvier 2022 sont pris en compte.		
Périmètre	Pas d'exclusions		

Économie circulaire

Politique et plan d'action

L'adoption des principes d'économie circulaire permet à Tereos d'améliorer son empreinte écologique, d'améliorer sa résilience et sa compétitivité, tout en contribuant à la création d'une économie plus durable et équitable.

Le modèle économique du Groupe permet un taux de valorisation important des coproduits agricoles qu'il transforme ainsi que des ressources utilisées dans le processus, à travers :

- > **L'alimentation animale et la biométhanisation** pour les produits issus de la transformation des matières premières (pulpes de betteraves, grains cassés, etc.)
- > **Le recyclage des eaux** au sein des processus de production, et avec la fertirrigation pour irriguer les cultures
- > **La cogénération**, à travers laquelle l'énergie produite à partir de la bagasse à l'Île de la Réunion et au Brésil permettent d'alimenter les usines et les réseaux locaux en électricité
- > **Les écumes** récupérées lors de la fabrication du sucre servent de fertilisant pour la terre
- > **Les mélasses** permettent la fabrication de levures ou d'alcool

INDICATEUR-CLÉ DE PERFORMANCE

KPI ECONOMIE CIRCULAIRE	Valeur initiale 2018-19	Valeur 2021-22	Valeur 2022-23	Objectif SUSTAIN'2030
Part de matières premières valorisées	99%	99,8%	99,8%	100%
Définition et informations relatives à l'indicateur	Pourcentage de matières premières agricoles valorisées par rapport au total de matières premières agricoles traitées. La valorisation inclut l'ensemble des produits alimentaires ou de nutrition animale, l'énergie produite par cogénération, le gaz produit par méthanisation, l'eau de fertirrigation, les fertilisants.			
Périmètre	Pas d'exclusions			

Management environnemental

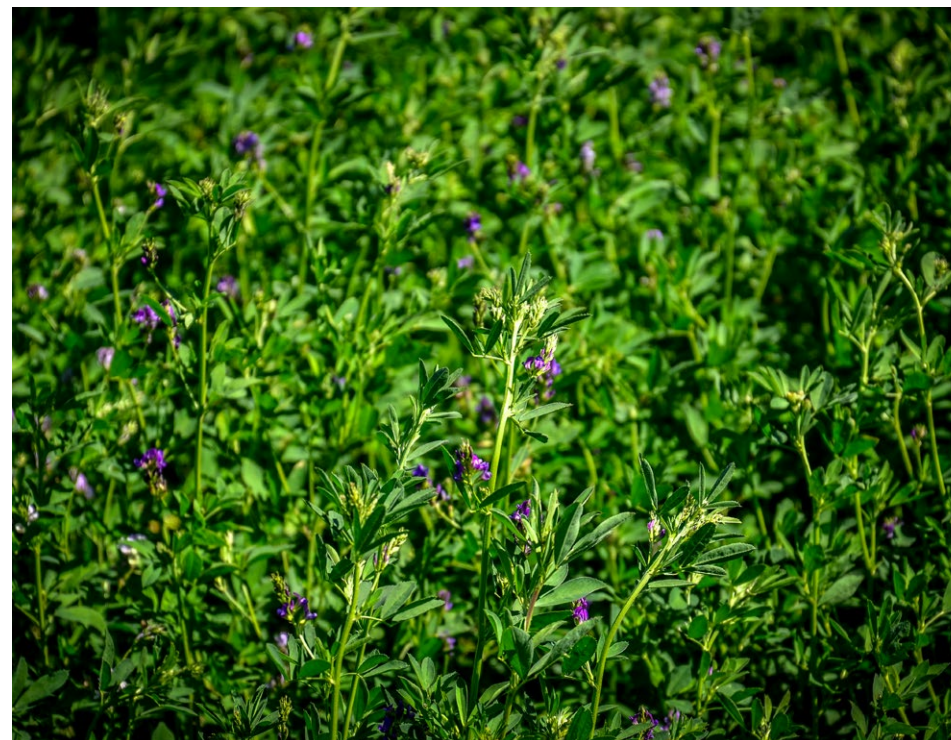
L'évaluation, l'amélioration continue ainsi que la maîtrise des impacts environnementaux des activités industrielles et agricoles sont au cœur des préoccupations de Tereos.

Faits marquants

Dans le but de favoriser l'échange et la mise en œuvre des bonnes pratiques entre toutes les usines européennes du Groupe, une coordination des efforts de management des risques environnementaux a été mise en place à l'échelle de Tereos Europe à partir de septembre 2022.

Politique et plan d'action

Un chantier est en cours de réalisation pour doter tous les sites de production (à l'exclusion des sites de conditionnement ou logistique) d'un système de management de l'environnement. Ce programme est une des actions structurantes destinées à renforcer notre gestion des risques environnementaux. À fin 2022, 39% des sites concernés en disposaient déjà, dont 28% ISO 14001. Les efforts de l'année 2023 sont concentrés sur le déploiement pour les 12 sites européens qui relèvent de la directive IED (Integrated Emissions Directive) non encore



équipés. Parallèlement au Brésil, un chantier pluriannuel similaire a été lancé, avec une première vague de déploiement lors de la campagne 2023-2024.

Dans le domaine de la maîtrise des émissions dans l'air ou dans l'eau, le Groupe a poursuivi ses efforts continus d'investissements destinés à garantir sa conformité et l'amélioration des performances environnementales. Au cours des 3 dernières années, à titre d'exemple nous pourrions retenir les investissements capacitaires réalisés sur les stations d'épuration et chaudières à faibles émissions en NOx de sucreries françaises.

Suite à l'incident intervenu sur la digue d'un bassin de la sucrerie d'Escaudoevres en 2020, des actions d'audit et de sécurisation, le cas échéant, ont été déployées sur l'ensemble des ouvrages de ce type en France. Dans ce cadre, tous les bassins ont fait l'objet d'expertises géotechniques, et un programme de travaux de 12M€ a été conduit sur 3 ans pour renforcer ces structures. Un système de management dédié à ce risque a également été déployé, qui inclut des contrôles externes annuels ainsi qu'un audit interne annuel.

Le Groupe s'appuie également sur la certification SMETA (*Sedex Members Ethical Trade Audit*) afin d'auditer ses sites sur les sujets de gestion environnementale, santé et sécurité du personnel, normes du travail et éthique des affaires. En 2022/23, 28 sites du Groupe étaient certifiés SMETA (scope monde).



Pilier 3

Préservation des ressources



Le réchauffement climatique constitue un risque systémique pour nos activités industrielles et agricoles. Celui-ci a également un impact sur les quantités d'eau disponibles avec l'augmentation des sécheresses. C'est pourquoi Tereos s'engage à contribuer au net zéro planétaire d'ici 2050 à travers son engagement dans la démarche SBTi 1,5°C FLAG, ainsi qu'à réduire et optimiser les consommations d'eau.

Climat

Une stratégie climat implique de mettre en œuvre des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre au maximum, stocker du carbone pour compenser les émissions résiduelles et intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les prises de décision.

Faits marquants

Engagement SBTi 1,5°C FLAG

Tereos s'était fixé depuis 2020 l'objectif de réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 sur son périmètre industriel européen (scopes 1 et 2) par rapport à 2015.

Fin 2022, le Groupe a rejoint la Science Based Targets initiative (SBTi) et s'est engagé dans une démarche FLAG 1,5°C pour établir un plan de décarbonation en ligne avec les Accords de Paris. La méthode FLAG (Forest, Land and Agriculture) permet de faciliter la mise en place d'objectifs fondés sur la science pour les secteurs qui requièrent une utilisation des sols.

Tereos a choisi comme année de référence l'année 2022-23 afin d'affirmer son ambition climatique, un choix tourné vers les efforts futurs, et dispose de deux ans afin de faire valider ses objectifs et plan d'action par l'initiative SBTi.

Tereos prépare sa feuille de route incluant une nouvelle cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble de ses activités industrielles et agricoles, à l'échelle du Groupe. Cet objectif sera décomposé d'orientations stratégiques à court, moyen et long terme avec un plan de transition coconstruit et validé avec chaque entité du Groupe.

Agriculture Bas Carbone

Au cours de l'année 2022-23, l'accent a été mis sur l'agriculture bas carbone :

- > Le Groupe s'est engagé à développer une méthodologie SBTi FLAG spécifique à la betterave sucrière et à la canne à sucre
- > Le Groupe s'est également impliqué dans le projet CarbonThink, ainsi que dans un projet d'agriculture régénérative multi-filières
- > 20 diagnostics carbone d'exploitations ont été menés avec nos coopérateurs, et plusieurs méthodologies expérimentées, avec le soutien de l'ADEME dans le cadre du programme « Bon Diagnostic Carbone ».

Scopes 1&2

Politique et plan d'action

Afin de décarboner nos scopes 1&2 industriels, sont au cœur des plans d'action :

- > **L'efficacité énergétique** : les projets visent à réduire les besoins de vapeur produite par les chaudières. Cela est réalisé par le biais d'investissements dans des équipements qui permettent une plus grande efficacité énergétique, ainsi que la récupération et la valorisation des chaleurs fatales dans les usines.

48% des entités sont déjà certifiées ISO 50 001 et le déploiement de la certification va se poursuivre dans les mois à venir.

- > **La décarbonation des combustibles** : pour réduire son empreinte carbone, le Groupe investit pour orienter son mix-énergétique vers des combustibles moins émetteurs et vers les énergies renouvelables. À titre d'exemple, trois chaudières biomasse ont été installées sur les sites de Pleurs et d'Allemanche.

- > **La production d'énergies renouvelables** : le Groupe a lancé en 2022 une étude stratégique sur la méthanisation de ses substrats pour produire du biogaz en substitution au gaz naturel.

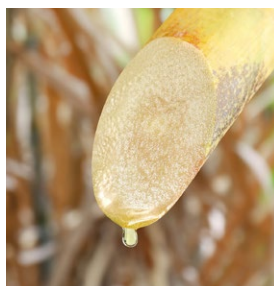
En complément, Tereos souhaite investir dans des projets d'énergies renouvelables avec des contrats long terme PPA (Power Purchase Agreements) et GPA (Gas Purchase Agreements) en Espagne et République Tchèque.



KPI EMISSIONS DE CO2 DIRECTES ET INDIRECTES (SCOPE 1&2)	Valeur 2021-22	Valeur 2022-23	Objectif SUSTAIN'2030
Emissions de gaz à effet de serre (Millions de tonnes)	2,55	2,45	Net zéro d'ici 2050
Définition et informations relatives à l'indicateur	Somme des émissions de CO2 liées à la consommation d'énergies fossiles (le charbon, le coke, l'antracite, le lignite, le fioul lourd, le gaz naturel, le pétrole), à la production de vapeur et d'électricité, produite à partir d'énergies fossiles, et à la bagasse. Les facteurs d'émission retenus pour les différents pays où le Groupe opère sont ceux publiés par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le GIEC. Dans le cadre de la mise en conformité avec le GHG Protocol, le changement méthodologique de comptabilisation des émissions entre 2021-22 et 2022-23 intègre comme changements : l'application d'un facteur d'émission à la bagasse, l'inclusion de la consommation de carburants des véhicules détenus par Tereos, ainsi que l'ajustement de périmètres de reporting.		
Périmètre	À l'exclusion des émissions de HFC, PFC et CH4 ; des émissions de gaz à effets de serre provenant de la combustion de biomasse (hors bagasse) et ceux non inclus dans le Protocole de Kyoto.		

Scope 3 Agricole

Le Groupe Tereos a identifié l'agriculture régénérative comme un axe majeur de réduction de ses émissions sur le scope 3 Agricole, et va structurer sa démarche dans le cadre de la définition de sa feuille de route climat, notamment par la construction d'un socle technique commun avec son activité betteravière et son activité de transformation de céréales, en incluant ses fournisseurs partenaires. Ces travaux pourraient ensuite être étendus aux activités de transformation de la pomme de terre et de la luzerne



Au Brésil, le projet mené avec Bonsucro vise à établir une méthodologie FLAG propre à la canne à sucre afin de déterminer des objectifs fondés sur la science, ainsi qu'à construire un outil permettant aux entreprises de les mettre en œuvre. Pour Tereos au Brésil, l'objectif est d'élaborer une trajectoire d'atténuation en 2023 avec un partenaire du projet.

Tereos est partenaire du projet CarbonThink, un projet reconnu sur l'agriculture bas carbone. CarbonThink est une initiative portant sur l'évaluation et le financement carbone des exploitations agricoles, et qui s'appuie sur la méthodologie grandes cultures du Label Bas Carbone.



Scope 3 Non-agricole

Sur le transport amont en France, les initiatives suivantes permettent de contribuer à réduire les émissions carbone du Groupe :

- > **L'optimisation du transport** : un logiciel permet d'optimiser le volume global de transport à opérer des champs aux usines.
- > **Les dispositifs de déterrage** : 50 chantiers de chargement de betteraves sont équipés de ces systèmes qui permettent d'éliminer près de 50% de la terre adhérente aux racines de betteraves avant chargement, et d'éviter le transport d'un million de tonnes de matières inutiles par an.
- > **L'expérimentation de l'utilisation de camions de 48 tonnes** : en 2022, sur l'un de ses sites, Tereos a poursuivi l'expérimentation de ces véhicules de plus grande taille afin de diminuer le nombre de passages sur les routes pour un volume transporté identique au global.

Sur le transport aval en Europe, les leviers suivants ont été identifiés :

- > **Le multimodal** : avec l'utilisation des transports rail/route et barge/route. Ces dispositifs ont pu être expérimentés avec des clients et entre usines européennes du Groupe.
- > **L'optimisation du transport** : la charge utile à charger est maximisée pour les flux sucre vrac clients depuis la France. En moyenne, près d'une tonne de charge utile supplémentaire a pu être chargée dans les transports du Groupe, soit 5% de tonnages chargés en plus.
- > **L'utilisation de carburants alternatifs** : en 2022, des tests ont été menés sur deux tracteurs alimentés en LNG (Gaz Naturel Liquéfié), et le biocarburant ED95 sera expérimenté en 2023 sur l'un de ses sites.

Eau

Avec l'augmentation en fréquence et en intensité des épisodes de sécheresse, la gestion de l'eau est un enjeu clé pour les sites industriels de Tereos et l'ensemble de la chaîne de valeur.

Faits marquants

En 2022, sur demande de la DREAL, 5 usines sucrières et amidonnières de Tereos situées en France ont établi avec l'aide d'un tiers externe une étude technico-économique visant à définir de manière précise leur empreinte eau et à spécifier un plan d'action pluriannuel permettant dans un premier temps de réduire leur consommation d'eau de 10% en 2025 (par rapport à l'année 2019). Cette démarche sera étendue en 2023 et 2024 à trois autres usines.

Politique et plan d'action

Le principal levier de réduction de la consommation d'eau pour le Groupe est le recyclage des eaux du processus de production, en particulier des eaux condensées pour les sucreries européennes. Il s'agit de pouvoir recycler au mieux l'eau évaporée lors de la production de sucre, la betterave contenant 75% d'eau, en substitution à l'eau prélevée dans le milieu naturel.

En conséquence, le Groupe met la priorité sur la poursuite des investissements nécessaires dans ce domaine. Ainsi, 4 sites européens se sont dotés les années précédentes de nouveaux bassins de stockage de ces eaux. Ceci a permis pour certains d'entre eux une division des prélèvements par trois ou quatre depuis 2017/2018.

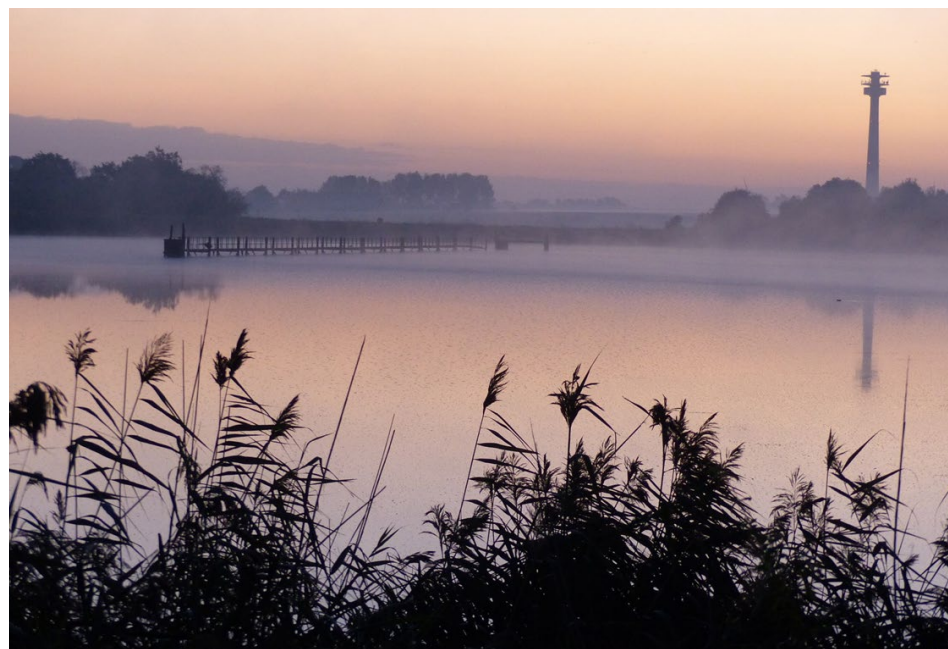
Au Brésil, Tereos conduit plusieurs programmes afin de réduire la consommation spécifique d'eau de l'entité :

- > **Le programme GOTA** (Gestion, Optimisation et Traitement de l'Eau) a pour objectif de réduire le volume d'eau capté et de réutiliser davantage les eaux usées générées par le processus industriel
- > **Des réunions mensuelles baptisées « Comités de l'eau »** sont organisées afin de partager toutes les bonnes pratiques et nouvelles idées, afin de créer des solutions pour la réutilisation des eaux et effluents
- > **Le programme Kaizen** permet à chaque service de proposer des idées et projets visant à optimiser les processus industriels tout en atteignant les objectifs de business et de durabilité. En 2021, 49 projets Kaizen concernaient la gestion de l'eau.

Grâce à ces actions, nous avons au Brésil déjà réduit de 12 % nos consommations d'eau rapportées à la tonne de produit depuis 2017, en bonne voie pour son objectif fixé à 21,5% en 2030.

INDICATEUR-CLÉ DE PERFORMANCE SUSTAIN'2030

KPI PERFORMANCE HYDRIQUE	Valeur 2020-21	Valeur 2021-22	Valeur 2022-23	Objectif SUSTAIN'2030
Performance hydrique	40,2	35,4	indicateur en cours de révision	-20%
Définition et informations relatives à l'indicateur	Performance de l'eau consommée lors du processus de transformation industrielle, calculée de manière différente selon les Entités, afin de refléter la diversité des processus industriels et des matières premières transformées. L'objectif de Tereos est de pouvoir produire plus tout en consommant le moins d'eau possible dans ses usines.			
Périmètre	Les eaux de refroidissement ne sont pas comptabilisées, sauf pour les filiales au Brésil, et sur l'île de la Réunion qui ne sont pas encore en mesure de dissocier ces volumes du total des volumes d'eau extraits. Exclusion de Tereos Nutrition Animale.			





Pilier 4

Consommation responsable



À l'écoute des attentes sociétales en recherche de produits responsables et économiquement accessibles, Tereos s'engage à intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Le Groupe a également conscience de l'enjeu d'assurer la qualité, sécurité et traçabilité des produits proposés.

L'innovation est un élément important dans la stratégie du Groupe, et l'activité relative à la nutrition-santé est un axe majeur pour notre Recherche & Développement (R&D). Le Groupe a pour ambition d'anticiper les évolutions de marché en se positionnant sur le segment des protéines végétales, des fibres alimentaires, des offres de produits décarbonés, des nouveaux agents sucrants, mais aussi en apportant son expertise en reformulation, en ligne avec les recommandations de santé publique. Le déploiement et le suivi des politiques et plans d'action relatifs à la nutrition sont menés directement au niveau du Groupe.

La feuille de route Transition alimentaire du Groupe repose sur 4 piliers :

- > **La santé** : optimiser et diversifier notre portefeuille de produits, accompagner nos clients majeurs dans la reformulation nutritionnelle
- > **La satisfaction** : de nos clients et des consommateurs
- > **La durabilité** : élargir notre offre de produits, tels que les produits bas carbone et alternatives végétales
- > **Le digital**

Faits marquants

En 2022/23, nous avons implanté une nouvelle segmentation de nos clients majeurs, ce qui a conduit à établir une liste de clients clés *food* destinataires de notre support technique en termes de reformulation nutritionnelle.

Nous avons également continué de renforcer notre portefeuille de produits à visée nutritionnelle comme les fibres de fructo-oligosaccharides, les attentes des consommateurs évoluant pour une alimentation plus saine et naturelle (qui les aide à mieux contrôler leurs apports nutritionnels, avec plus d'informations sur les produits), et à la recherche de nouvelles saveurs et textures.

Enfin, en juin 2022, les marques Epi&Co et EpiWit ont laissé place à la nouvelle marque Ensemble™ pour une version revue et améliorée de l'offre de Tereos en protéines végétales, substitut de viande. Ensemble™ est désormais une activité à part entière hébergée dans une nouvelle société adhoc aux Etats-Unis et bientôt en Europe.



Reformulation nutritionnelle

Politique et plan d'action

Pour répondre aux attentes des consommateurs, et conscient de ces enjeux, Tereos accompagne ses clients dans la formulation nutritionnelle de leurs produits, en améliorant par exemple le Nutri-Score des produits finis. Cette activité de reformulation couvre l'ensemble des segments alimentaires : boissons, confiserie, chocolat, biscuiterie, produits céréaliers ou laitiers.

Ce programme de reformulation vise à faire des propositions délivrant sur quatre axes principaux :

- > **Profil nutritionnel** : moins de calories, de sucres et plus de fibres et de protéines
- > **Préférence sensorielle** : le produit doit être aussi bon, voire meilleur que le produit de référence
- > **Perception des consommateurs** : un étiquetage clair et des ingrédients conformes aux attentes de naturalité et de simplicité des consommateurs
- > **Accessibilité** : maintenir des coûts compétitifs pour les consommateurs

Afin d'y parvenir, les équipes de R&D de Tereos optimisent les compositions et fonctionnalités des différents nutriments : les agents sucrants (incluant les édulcorants intenses comme la stévia, des carbohydrates à faible pouvoir glycémique ou des agents de charge à pouvoir calorique réduits), les protéines, les fibres alimentaires et les amidons natifs de différentes origines botaniques (tapioca, pomme de terre, blé et maïs).

Avec un portefeuille de produits riche de plus de 400 références, Tereos est aujourd'hui le seul acteur disposant d'une gamme aussi large et complémentaire en termes de formulation.

Ce service de reformulation nutritionnelle fait partie de notre offre de services Tereos, segmenté aux clients clés. Afin d'atteindre ses ambitions, le Groupe mobilise ses commerciaux et :

- > **Les propositions types font l'objet de formations** dans les séminaires annuels destinés aux équipes commerciales
- > **Les clients ayant bénéficié de propositions de reformulation** sont suivis dans un tableau de bord

Afin de soutenir les efforts de reformulation, Tereos propose également une série de webinaires pour des publics internes et externes, afin de présenter son portefeuille de produits et les principaux types d'ingrédients alimentaires sur la santé, comme les FOS (Fructo-oligosaccharides).

KPI REFORMULATION NUTRITIONNELLE	Valeur initiale 2018-19	Valeur 2021-22	Valeur 2022-23	Objectif SUSTAIN'2030
Part de clients majeurs Food s'étant vu proposer une offre de reformulation nutritionnelle	5%	Non disponible*	41%	70%
Définition et informations relatives à l'indicateur	Pourcentage de clients majeurs <i>food</i> à qui Tereos a proposé une offre de reformulation nutritionnelle concernant l'un de leurs produits. La reformulation se traduit par une amélioration du tableau nutritionnel du produit final (réduction des sucres simples et/ou des matières grasses, et/ou des calories, et/ou enrichissement en fibres ou en protéines).			
Périmètre	Groupe			

* Il s'agissait d'un nouvel indicateur en cours de construction.

Offre de produits sains et Recherche & Développement

Tereos s'est engagé dans la diversification de son offre avec des produits favorisant une alimentation plus saine. On peut citer notamment comme produits la fibre alimentaire fructo-oligosaccharides Actilight® une fibre d'origine naturelle aux propriétés prébiotiques, l'édulcorant naturel stevia, le maltitol Maltilite® qui permet de remplacer le sucre dans l'alimentation des diabétiques, les protéines végétales pour une alimentation hyper protéinée et les maltodextrines pour les sportifs. Le développement du portefeuille vers de nouvelles fibres, de nouveaux ingrédients faiblement caloriques et de nouvelles protéines végétales est également en cours.

En soutien de ces développements de produits, Tereos investit également dans les études scientifiques nutritionnelles afin de comprendre l'impact physiologique de nos produits chez l'Homme, par exemple sur le confort digestif, la performance sportive et le stress, mais aussi chez l'animal sur la santé et l'immunité. Le Groupe dispose d'une équipe nutritionnelle scientifique dédiée afin d'étudier les impacts et bénéfices physiologiques de nos ingrédients.

Dans le cadre de la redéfinition du plan stratégique du Groupe pour les 10 prochaines années, la définition d'une offre durable ferait partie des axes-clés.



Protéines végétales

Politique et plan d'action

Au niveau du marché mondial, les protéines végétales affichent une croissance annuelle située entre 7 et 8%. La croissance des ventes s'accélère en France auprès de clients existants mais surtout à l'export. Privilégiées pour leur moindre impact environnemental, compléments de qualité aux protéines animales, elles répondent également aux nouvelles attentes des consommateurs (flexitarisme, produits plus sains pour la santé, diversification, qualités gustatives).

Face à ces nouvelles tendances de consommation, la politique de Tereos est de développer une gamme d'ingrédients riches en protéines végétales, pour les professionnels de l'alimentaire, la distribution grand public, la restauration collective ou commerciale.

La gamme de produits Ensemble™ dispose d'atouts maîtres comme une liste d'ingrédients très courte (seulement 5 ingrédients), sa fabrication locale en Alsace, ses matières premières originaires de France ou de l'Union Européenne, ses aspects nutritionnels (riche en protéines, source de fibres, bas en sel et en acides gras saturés) et une date limite de consommation à 12 mois post-production, une offre unique sur le marché. La Gamme Ensemble™ existe également en certification biologique.

En 2022 le Groupe a renforcé son support et les ressources allouées pour que le projet de développement des protéines végétales devienne une activité en tant que telle. Une société a également été créée aux Etats-Unis (Ensemble Foods North America) de façon à pouvoir faciliter la commercialisation outre Atlantique. En septembre 2022, un Directeur d'activité Ensemble™ a été nommé, une équipe dédiée continue d'être constituée, et des investissements capacitaires interviendront courant 2023 et 2024.



Qualité, traçabilité et sécurité alimentaire

Faits marquants

La nouvelle organisation de Tereos en Europe permet depuis septembre 2022 de déployer une feuille de route commune avec les sites amidonniers et sucriers européens. Les travaux en cours pour garantir en particulier l'absence de corps étrangers et les risques de contamination dans nos produits se sont poursuivis à la fois par la modification d'installations existantes, les actions de sensibilisation de nos sous-traitants et rencontres avec nos clients afin de donner plus de sens à cette thématique à nos équipes. Par ailleurs sur l'année 2022, nos dispositifs de gestion de crise ont montré leur robustesse et ont permis d'éviter tout impact sur la qualité et la sécurité des produits pour le consommateur.

Politique et plan d'action

Tereos s'engage à fournir à ses clients des produits sûrs, conformes à la réglementation et aux standards de qualité et de sécurité alimentaire. Une feuille de route structurant la politique Qualité en Europe a été définie et est déployée sur l'ensemble des sites européens. Celle-ci est relayée et animée par des équipes Qualité des entités du Groupe. La feuille de route Europe s'articule autour de trois axes principaux :

- > **L'application de la Charte Qualité** qui édicte trois principes (garantir la qualité et sécurité des produits, renforcer la culture qualité, assurer la satisfaction client et l'amélioration continue)
- > **Les huit Règles d'or Qualité Groupe** qui rappellent aux collaborateurs les attitudes et gestes essentiels à adopter pour garantir la qualité et la sécurité des produits
- > **Les huit Priorités Qualité Groupe** qui consistent notamment à garantir la conformité réglementaire des produits et le respect des spécifications ; déployer des formations ; gérer les activités des intervenants externes ayant un impact sur les produits.

Les sites industriels du Groupe ont déployé des systèmes de management de la qualité et de la sécurité alimentaire qui se basent sur des standards et référentiels internationaux. En 2022-23, 65% des sites sont certifiés ISO 9001, et 74% FSSC 22000, ISO 22 000 ou certifications reconnues équivalentes.

Parmi les objectifs du Groupe, peuvent être cités la maîtrise des risques de contamination tout au long du processus de production, la mise en place des actions préventives et correctives, la vérification du respect des normes de contrôle et des systèmes d'alertes. Par ailleurs, des procédures ont été élaborées et mises en œuvre à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement pour assurer la traçabilité des produits agricoles. Ces procédures sont auditées par un tiers indépendant. Les sous-traitants sont également intégrés au plan d'action du Groupe, par le biais de journées dédiées, d'évaluations et audits des fournisseurs, ainsi que des visites chez ces derniers.



Pilier 5

Développement des collaborateurs et local

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Soucieux de prendre en considération les attentes de ses parties prenantes, Tereos s'engage à prendre en compte la santé et la sécurité de nos collaborateurs et partenaires ; à favoriser la diversité, l'égalité des chances et lutter contre les discriminations ; ainsi qu'à soutenir le développement local.



Ressources Humaines

La gestion des ressources humaines nécessite de mettre en place des actions en faveur de la diversité et en prévention de toute discrimination, afin d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs et partenaires, et assurer un dialogue social.

En particulier pour Tereos France, les enjeux sont d'améliorer l'efficacité de la fonction en alignant l'activité locale et support, et d'anticiper le risque de perte de compétences due aux départs à la retraite et aux démissions.

Faits marquants

La nouvelle organisation managériale en Europe engendre le besoin d'ajuster les modes de fonctionnement, avec de nouvelles interactions à appréhender.

Équité, diversité

Politique et plan d'action

Avec une présence dans 15 pays, Tereos est un groupe multiculturel. Le Groupe souhaite renforcer cette diversité et notamment l'accès des femmes aux postes d'encadrement et de leadership au sein de l'entreprise. Pour parvenir à une meilleure représentation des femmes au sein du Groupe, en plus de son objectif SUSTAIN'2030, le Groupe ambitionne d'accroître la part des femmes parmi les collaborateurs, en s'assurant d'une égalité d'accès pour les femmes :

- > **Au recrutement** : en promouvant les profils féminins lors des phases de recrutement
- > **À la formation** : en s'assurant que la proportion de femmes bénéficiant d'une formation soit au moins égale à la proportion qu'elles représentent au sein de l'effectif
- > **Aux promotions** : en veillant à ce que la proportion de femmes bénéficiant d'une promotion soit au moins égale à la proportion qu'elles représentent au sein de l'effectif

Le plan d'action diversité du Groupe, en cours de construction, prévoit par ailleurs d'agir sur plusieurs leviers pour accélérer cette transformation. Il s'agirait :

- > **De changer le regard sur la diversité** en sensibilisant les collaborateurs via la formation, mais aussi faire connaître l'engagement de Tereos en faveur de la diversité auprès de futurs talents féminins
- > **D'accentuer l'engagement** des équipes dirigeantes et de **développer des synergies** internes



En France, Tereos s'est engagé au titre de l'égalité professionnelle à :

- > **Former les acteurs** au recrutement non discriminatoire
- > **Animer un module de formation au management** pour les femmes non-managers, au cours de l'année fiscale 2023/2024
- > **Conduire un entretien** dédié avec un interlocuteur des Ressources Humaines pour les femmes n'ayant pas eu de promotion au cours des 5 dernières années

Au Brésil, Tereos a lancé en 2021 son programme *Diversifica Tereos*, un panel d'initiatives en faveur de la promotion de l'inclusion et de la diversité. Par ailleurs, la Charte Ethique du Groupe prohibe toute forme de discrimination envers les salariés, telle que sur le sexe, le handicap, ou encore les opinions politiques. Ce document est complété par des accords collectifs portant sur les contrats de génération ou l'égalité professionnelle signés par certaines entités.

Depuis 2019, en conformité avec la loi française du 5 septembre 2018, Tereos publie, pour celles de ses entités concernées, l'Index Egalité. Résultats de l'Index Egalité Tereos en France au 31 décembre 2022 :

- > **Entité équipes tertiaires Groupe** : 77/100 (+11 points vs 2021)
- > **Tereos Service Europe** : 97/100 (97 points en 2021)
- > **Entité activités sucrières France** : 83/100 (+ 10 points vs 2021)
- > **Entité activités amidonnères France** : 84/100 (+6 points vs 2021)

De plus, le renforcement de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel est un enjeu fort. Dans ce cadre, Tereos prévoit de favoriser l'intégration de tous les collaborateurs, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps.

Santé et Sécurité des collaborateurs et partenaires

Les activités industrielles du Groupe peuvent générer des risques pour la santé et la sécurité de nos collaborateurs et partenaires (sous-traitants, intérimaires).

Faits marquants

Dans ce cadre, une nouvelle feuille de route Sécurité pour l'Europe a été définie. La nouvelle organisation de Tereos en Europe permet depuis septembre 2022 de déployer progressivement une feuille de route commune de prévention avec les sites amidonniers et sucriers.

Politique et plan d'action

La politique Santé Sécurité de Tereos vise à répondre aux priorités suivantes :

- > **Veiller à la sécurité et la santé** de tous les collaborateurs et de tous les partenaires.
- > **Faire évoluer la culture sécurité**
- > **Accompagner les sites** vers des modes de fonctionnement «indépendant» puis «interdépendant» pour les années à venir en tenant compte des positionnements actuels des sites

La volonté de Tereos est d'assurer pour chaque collaborateur, chaque partenaire, une activité qui respecte et maintienne son intégrité physique et mentale. Pour ce faire, la nouvelle feuille de route repose sur 3 piliers :

- > **Pilier 1 - Le leadership** : chaque manager doit porter et partager la vision et les valeurs de Tereos pour la sécurité
- > **Pilier 2 - Management de la prévention** : la démarche de prévention permet de suivre les progrès et repose sur la construction de standards et outils simples, adaptables et progressifs
- > **Pilier 3 - Evaluation des risques** : les risques sont évalués périodiquement et avant toute intervention afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour les réduire au maximum.

Cette feuille de route s'appuie notamment sur les 8 règles d'or et la charte Santé et Sécurité qui demeurent un socle de la politique mise en œuvre.

Sur la base des diagnostics et des visites des sites du périmètre Europe, 6 groupes de travail s'emploient à identifier les priorités pour progresser dans la maîtrise des risques et l'amélioration de la culture sécurité, pour un déploiement Groupe sur les thématiques suivantes :

- > **Promouvoir les dialogues Sécurité** afin de faire évoluer les comportements par l'adhésion et l'engagement
- > **Faire de la gestion des événements une démarche proactive** qui implique toutes les parties intéressées
- > **Développer l'évaluation des risques** pour en faire un outil terrain utilisé par les managers
- > **Améliorer les analyses** avant intervention et ancrer le «savoir arrêter»
- > **Maitriser toutes les opérations** impliquant des énergies et fluides dangereux
- > **Déployer des visites managériales** afin d'aligner les pratiques sur les standards applicables

Dans ce cadre, un suivi des résultats est réalisé avec le :

- > **Renforcement du suivi d'indicateurs proactifs**, tels que la réalisation quantitative et qualitative des dialogues sécurité ou la remontée et le traitement des situations à risques.
- > **Suivi des taux de fréquence**, avec un focus particulier sur les incidents à haut potentiel de gravité (HiPo)

INDICATEUR-CLÉ DE PERFORMANCE

KPI SANTÉ ET SÉCURITÉ	Valeur initiale 2018	Valeur 2021-22	Valeur 2022-23	Objectif SUSTAIN'2030
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail	2,8	2,24	3,49	0,5
Définition et informations relatives à l'indicateur	<p>Nombre d'accidents déclarés avec arrêt supérieur à 24h (LWC), rapportés au nombre d'heures de travail effectuées sur la période considérée, par million d'heures travaillées, selon la formule suivante :</p> $\frac{LWC \times 1\,000\,000}{Nb\ d'heures\ travaillées}$ <p>Le taux de fréquence des accidents avec arrêt inclut toutes les catégories de collaborateurs de Tereos (CDI, CDD, intérimaires) ainsi que les contractants intervenant sur un site Tereos. Le calcul des heures travaillées est effectué à partir des heures réelles et non théoriques, excepté pour les employés au forfait. Un maximum de 180 jours est pris en compte pour un accident avec arrêt. Les rechutes ne sont pas comptabilisées comme un accident, mais comme la prolongation d'un accident initial.</p>			
Périmètre	Niveau Groupe. Il inclut les sites industriels et administratifs associés retenus dans le périmètre de consolidation.			

Gestion des carrières

Faits marquants

En 2022, Tereos a lancé un projet visant à disposer d'un système d'information en Ressources Humaines unique, comprenant les modules de performance, de succession, de recrutement, d'apprentissage et de rémunération. Pour les salariés, il s'agit d'un moyen plus simple afin d'accéder aux informations sur les différents aspects de leur carrière ; pour les managers, cela donne une visibilité sur leurs équipes et facilite leur gestion.

Une initiative baptisée « Share & Talks » a été instaurée pour favoriser une plus grande proximité entre les membres du Comité de Direction et certains collaborateurs. Dans ce cadre, des sessions en effectifs restreints sont régulièrement organisées pour permettre à des salariés de s'entretenir avec un membre de l'équipe dirigeante. Ces échanges concernent notamment la stratégie de l'entreprise, les missions professionnelles ainsi que les contributions individuelles de chacun au sein de Tereos.

Politique et plan d'action

La gestion des carrières est une priorité pour Tereos. Pour donner à nos employés les moyens d'évaluer leurs performances, nous organisons chaque année pour l'ensemble du Groupe une campagne d'évaluation des performances. Celle-ci permet également de déterminer les objectifs pour l'année à venir, de créer un plan de développement qui peut inclure différentes actions (telles que des formations, la participation à de nouveaux projets, la participation à des événements, entre autres possibilités), et de réfléchir aux aspirations de carrière. Toutes ces informations seront de nouveau examinées chaque année, par le biais d'une revue à mi-année.

En outre, pour gérer stratégiquement les carrières de manière transversale, le Groupe a mis en place des comités de carrière, dirigés par les Ressources Humaines avec les managers directs de tous les salariés cadres. Ils constituent l'occasion d'avoir des discussions avec des responsables de différents départements dédiés à chaque parcours de carrière individuel, où différents paramètres sont évalués.

Une grande partie des résultats de ces initiatives en gestion de carrière sont transformés en différentes formations pour nos employés, qui sont organisées au sein de l'entreprise ou en partenariat avec des organismes de formation. Ils ont à leur disposition une académie interne d'apprentissage en ligne pour stimuler leur développement de carrière, le transfert de connaissances, les connaissances sur l'entreprise, etc. En outre, nous proposons des formations internes : au Brésil, par exemple, il existe un vaste catalogue qui soutient les employés aux différents stades de leur carrière, depuis les premiers postes, en passant par le leadership junior jusqu'au leadership senior.

Par ailleurs, au sein de Tereos, la mobilité interne est un élément-clé du recrutement et du développement de carrière. Mobili'T, le programme dédié à ce sujet, a été spécialement conçu pour créer des règles de mobilité interne et encourager nos employés à postuler à des postes



internes. L'ensemble de la communauté des Ressources Humaines, ainsi que les responsables du recrutement s'investissent pour dynamiser la mobilité. En 2022, 30 % des postes de cadres en France ont été pourvus par des candidats internes et au Brésil, plus de 70 % d'entre eux ont également été pourvus par des candidats internes.

Concernant la formation, en Europe, un recrutement dédié au plan de formation vient d'être opéré. Il est prévu que ce plan de formation soit présenté au Comité Social d'Entreprise de Tereos en septembre. De même, le catalogue de formation de la Tereos Academy est en train d'être revu, pour être mis à jour.

Dialogue social

Politique et plan d'action

Tereos encourage le dialogue social dans toutes ses filiales. Il inclut toutes formes de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants du personnel et la direction qui vise à favoriser la compréhension sur ces questions d'intérêt commun.

Depuis 2017, un Comité d'Entreprise Européen a été mis en place pour Tereos en Europe. Il permet d'organiser le processus de concertation et de dialogue de manière transnationale. Cette instance regroupe notamment une vingtaine de représentants du personnel en Europe dont la France (Île de la Réunion comprise), l'Espagne, la République tchèque et la Belgique. Elle a pour objectif d'encourager l'information aux salariés et de nourrir un dialogue avec les représentants des salariés des entités de Tereos en Europe. Elle se réunit deux fois par an autour de sujets économiques ou sociaux.

Développement local

Empreinte locale

Par le biais de ses activités, le Groupe contribue au développement local. Les usines du Groupe sont des vecteurs d'emploi et de formation. Elles offrent aux populations rurales environnantes la possibilité de travailler localement, ce qui contribue au maintien de sources d'emploi dans les zones rurales qui peuvent être durement touchées par la désindustrialisation.

Une étude Empreinte Locale réalisée de 2018 à 2020 sur neufs sites industriels en Europe a permis de mettre en exergue l'impact local indirect que génère un site de Tereos. L'impact local se mesure à travers plusieurs indicateurs : impacts directs (investissements), impacts indirects (fournisseurs) et impacts induits (contribution des collaborateurs et fournisseurs de Tereos à l'économie locale, au travers des dépenses et impôts : éducation, santé, infrastructures...).

En moyenne, pour un collaborateur Tereos ce sont 11,5 emplois supplémentaires qui sont soutenus dans l'économie française. En d'autres termes, l'activité économique générée par les sites industriels a contribué à maintenir et créer 25 000 emplois. Plus d'un tiers de ces emplois sont par ailleurs localisés dans le département d'implantation de l'usine. Les quatre principaux secteurs d'activités soutenus sont l'agriculture, la santé, l'éducation et le social.



Pollutions olfactives et sonores

Conscient des émissions olfactives liées à ses activités industrielles, Tereos a nommé en interne sur tous ses sites français un « nez » en charge du relevé des nuisances dues notamment aux processus de transformation de la betterave. Les mesures déployées consistent notamment en :

- > **L'implémentation autour des bassins** de dispositifs anti-odeurs,
- > **Une meilleure qualification et gestion des effluents** afin de limiter les processus biologiques odorants (séparation de flux, aération, etc.).

Tereos a également mis en place dans trois de ses sites, en partenariat avec la société Odometric, des observatoires des odeurs auxquels participent les riverains volontaires afin d'effectuer des relevés réguliers pour signaler toute gêne olfactive.

Exemples mis en œuvre sur des sites européens pour la réduction des nuisances olfactives et sonores :

- > Installation à Aalst d'un digesteur anaérobie pour la station d'épuration, permettant également d'augmenter la production de biogaz de 10% et de réduire les émissions de sulfure d'hydrogène (H₂S)
- > Investissements à Saragosse dans des processus industriels pour éliminer 95% des odeurs, utilisation de matériaux de protection acoustiques, optimisation de la maintenance des équipements industriels et installation de sonomètres ;
- > Installations à Boiry-Sainte-Rictrude d'équipements de cafeutrement et de ventilateurs dotés de pièges à sons, permettant de refroidir les bâtiments de la station de pompage.

Partenariats avec des associations sur le gaspillage alimentaire,

les déchets, la biodiversité et l'énergie

L'ancrage territorial du Groupe passe aussi par les partenariats avec les associations. En France, Tereos a signé en 2020 avec la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) une convention de don de sucre pour un volume annuel de 25 tonnes. A l'île de la Réunion, Tereos participe aux travaux de pilotage de l'association ECOAGRI pour les collectes de déchets, ainsi qu'à deux projets de préservation d'espèces endogènes avifaunes avec l'association SEOR. Au Brésil, Tereos fait don d'une partie de ses excédents de production énergétique à des organisations partenaires, telles que l'Hôpital de Amor à Sao Paulo.

Éthique et Corruption

Faits marquants

La procédure d'évaluation des tiers a été renforcée en 2022/23 avec la mise en place d'un nouvel outil de screening. Cet outil a permis de mettre sous surveillance continue plus de 21.000 tiers identifiés à partir de la cartographie des risques du Groupe. Tous les nouveaux tiers entrant dans le champ d'application de cette procédure sont depuis janvier 2023 vérifiés via cet outil avant d'entrer en relation commerciale. Des formations spécifiques sont désormais réalisées auprès de tous les salariés exposés (achat, ventes, trading).

Plusieurs procédures conformité ont également été rédigées, mises à jour et/ou revues à la lumière des dernières évolutions législatives et réglementaires en matière de lutte contre la corruption. Le Groupe Tereos a également effectué une revue complète de son dispositif de lutte contre la corruption en conformité avec la loi Sapin II lors de l'exercice de mise à jour de sa cartographie des risques. Des plans d'action généraux et spécifiques, par département, ont été identifiés.

Enfin, en Ethique, Corruption et RGPD, une nouvelle campagne de formations obligatoires sous format de e-learning a été lancée pour tous les salariés du Groupe connectés. La part de salariés disposant d'une connexion ayant été formée à la Corruption s'élève à 79%, à 80% pour la RGPD et à 87% pour la Charte Ethique.

Politique et plan d'action

Afin d'adresser les risques liés à la corruption, le Groupe :

- > **A renforcé ses procédures** en matière de lancement d'alerte, de code anticorruption, de cadeaux et d'invitations et de conflits d'intérêt
- > **Va déployer les plans d'action** issus de la mise à jour de la cartographie des risques.

Au regard des pratiques anti-concurrentielles, une cartographie des risques concurrence du Groupe est en cours d'élaboration. Cet exercice devrait permettre :

- > **D'identifier les actions à déployer** en la matière sur l'exercice 2023-24
- > **Des formations sous forme de e-learning** seront à réaliser par tous les salariés connectés à partir de fin avril 2023

Le Groupe a également entamé une cartographie des risques environnementaux et sociaux afin d'élaborer un Devoir de Vigilance.



Sécurité des systèmes d'information et RGPD

Faits marquants

Un manuel de procédure relatif à la donnée et lié à la RGPD a été rédigé. Douze procédures ont été rédigées, mises à jour et/ou revues en matière de protection des données et de sécurité de l'information.

Politique et plan d'action

Le risque cyber étant en constante augmentation et évoluant fortement dans sa forme, Tereos met en œuvre une Politique Générale de Sécurité de l'Information (PGSI) qui s'applique à toutes les entités du Groupe et à tous les employés. Elles concernent la sécurisation des données clients, fournisseurs et l'ensemble des données utiles à Tereos pour assurer son fonctionnement.

Elle est animée par un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information du Groupe (RSSI Groupe) qui pilote un réseau de RSSI et de correspondants SSI au sein de chaque région, pays ou site du Groupe. La mise en œuvre de la Politique Générale de Sécurité de l'Information est réalisée sur 6 axes :

- > Politique et gouvernance
- > Sensibilisation à la cybersécurité
- > Outils de supervision et de sécurisation
- > Infrastructures
- > Sécurisation informatique industrielle et des applications
- > Veille des risques cybersécurité apportés par les nouvelles technologies.

L'intégralité de ces procédures a été diffusée sur l'intranet afin d'améliorer la transparence des informations et l'accessibilité aux différents formulaires permettant d'effectuer les déclarations de conformité découlant des procédures. Celles-ci sont complétées par la politique de Tereos en matière de sécurité des systèmes d'information. Un indicateur lié à la RGPD est en cours de création.



Achats responsables

Faits marquants

La procédure d'évaluation des tiers a été renforcée en 2022/2023 avec la mise en place d'un nouvel outil de screening. Des critères visant à lutter contre les risques environnementaux et sociaux sont intégrés dans les évaluations des tiers.

Politique et plan d'action

Pour les achats hors matières premières, la politique Achats responsables du Groupe vise une évaluation et un suivi des fournisseurs majeurs sur leur performance sociale et environnementale. La performance d'un couple produit-fournisseur est évaluée dès le référencement de celui-ci et suivi tout au long de la relation à travers, d'une part, des évaluations semestrielles et, d'autre part, des audits.

Cette évaluation est réalisée annuellement en septembre / octobre par chaque acheteur pour tous les achats identifiés comme critiques, et dont le chiffre d'affaires avec Tereos est supérieur à un seuil préétabli, ou en cas d'incident majeur impliquant le fournisseur. Elle permet de vérifier la conformité d'un fournisseur face aux besoins du Groupe, mais également face aux évolutions des textes réglementaires et des référentiels qualité. L'évaluation de la performance des fournisseurs est construite à partir d'indicateurs et d'un bilan des incidents majeurs et des incidents mineurs récurrents enregistrés sur la période concernée.

Nous nous appuyons sur notre partenaire Ecovadis pour l'évaluation du critère RSE. Celle-ci est réalisée annuellement. Cette plateforme indépendante d'évaluation des fournisseurs en matière de développement durable et de responsabilité sociétale repose sur quatre piliers : environnement, social et droits humains, éthique des affaires et achats responsables. En outre, chaque entreprise est également évaluée sur des problématiques essentielles en fonction de sa taille, de sa localisation et de son secteur d'activité.

En 2022/23 sur le périmètre Achats hors matières premières, les équipes Tereos ont mené 40 audits fournisseurs :

- > 6 audits de référencement,
- > 27 audits systématiques,
- > 7 audits de suivi pour non-conformité

Les scores obtenus par les fournisseurs du Groupe sont intégrés aux revues de performance annuelles réalisées avec eux par la Direction des Achats. Les fournisseurs ayant obtenu un score inférieur à 45/100 au global ou sur l'un des piliers EcoVadis, doivent présenter un plan d'actions correctives. Dans le cadre de la nouvelle organisation de la Direction Achats hors matières premières, nous allons redéfinir nos attentes en terme RSE vis-à-vis de nos fournisseurs. Nous continuerons de nous appuyer sur Ecovadis pour l'évaluation de ce critère. Toutefois, nos attentes seront revues selon le couple poids du fournisseur dans les dépenses Tereos (hors matières premières) et importance de la catégorie d'achats.



Notes méthodologiques

Méthodologie du reporting extra-financier

Organisation du reporting du Groupe Tereos

Le Groupe Tereos demande à toutes ses entités un reporting annuel des informations de responsabilité sociale et environnementale. Les indicateurs et le protocole de reporting ont été définis pour l'ensemble des entités du Groupe. Ce protocole sert de référence pour les données du présent rapport. Il décrit les enjeux, les rôles, les indicateurs, le mécanisme et le périmètre de collecte, les principaux enjeux identifiés et le dispositif de contrôle et de maîtrise de ces enjeux. Les informations publiées dans le présent rapport suivent les règles et définitions établies par le Groupe en vue d'en assurer l'homogénéité.

Périmètre de collecte

Les indicateurs couvrent toutes les entités du Groupe Tereos consolidées en comptabilité, en intégration globale.

Les entités sont incluses dans le périmètre quand :

- > le Groupe y détient une part majoritaire ou
- > le Groupe y détient le contrôle opérationnel bien que la part détenue par le Groupe soit de 50% ou moins.

En conséquence, 40 sites industriels et de conditionnement du Groupe sont inclus dans le périmètre de reporting. Sont exclues du périmètre les entités dont les activités commerciales sont coordonnées par Tereos Participations pour les produits dérivés de la betterave sucrière, Tereos Commodities, ainsi que les sites administratifs et tertiaires du Groupe. Les entités vendues, fermées, achetées ou créées au cours de l'année de reporting ne sont pas incluses dans le périmètre : le Groupe a notamment opéré la cession de ses activités en Roumanie au cours de l'année 2022/23. En conséquence, 13 548 collaborateurs sont inclus dans le périmètre de reporting, sur un total de 15 800 (périmètre global).

Les indicateurs des filiales consolidées sont présentés sans application d'une quote-part ou d'une intégration proportionnelle. Les données des entités sont entièrement reportées même si la part détenue par le Groupe est inférieure à 100%.

Période couverte

Sauf indication spécifique par indicateur, sont intégrées au reporting toutes les *Entités* du Groupe Tereos. Les données présentées dans ce rapport sont consolidées sur l'année fiscale du Groupe, qui court 01/04/2022 au 31/03/2023, sauf pour les indicateurs « *Nombre de collaborateurs et répartition par genre* », « *Nombre de collaborateurs 'people managers' et répartition par genre* » et « *Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé* » et « *Part des collaborateurs en situation de handicap* », qui sont eux calculés sur l'année calendaire 2022.

Limites de la collecte et fiabilité

Le protocole de reporting a été progressivement structuré et déployé depuis 2014 dans les entités du Groupe et certaines définitions sont en cours d'homogénéisation. Les indicateurs consolidés retenus restent néanmoins cohérents et significatifs.

Les méthodologies utilisées pour certains indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux peuvent présenter des limites. Il peut par exemple exister des définitions d'indicateurs sociaux légèrement différentes d'un pays à l'autre, en fonction des législations locales. Un travail d'harmonisation a lieu continuellement au sein du Groupe Tereos. Enfin, les modalités de collecte et de saisie des informations, des changements de définition peuvent affecter la comparabilité des indicateurs.

À la suite des consultations menées par le Groupe Tereos pour son analyse de matérialité, certaines informations demandées dans le cadre de la DPEF ont été jugées peu significatives. Ainsi, ne sont pas publiées les informations suivantes : « *Respect du bien-être animal* », « *Lutte contre la précarité alimentaire* », « *Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives* », l'activité du Groupe étant exclusivement basée sur la production et la transformation de matières premières végétales, la pertinence de ces enjeux n'est pas démontrée et ne nécessite pas de traitement particulier par le Groupe.

Notes méthodologiques

Définition des indicateurs-clés de performance hors SUSTAIN'2030

Part des sites certifiés ISO 14 001

Définition : cet indicateur donne le pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 14 001 (système de management environnemental) en vigueur lors de l'année fiscale.

Périmètre : pas d'exclusions

Consommation d'eau

Définition : Volume total d'eau prélevé par utilisation du réseau public d'adduction, pompage en rivière ou en nappe phréatique, pour le process et le refroidissement.

Périmètre : Exclusion de l'eau de pluie capturée et stockée.

Part des énergies renouvelables

Définition : pourcentage d'énergie renouvelable consommée par les sites industriels retenus dans le périmètre, par rapport au volume total d'énergie consommée pour la transformation des produits agricoles. Sont considérées comme énergies renouvelables : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, la biomasse, la bagasse, l'énergie géothermale, l'électricité et la vapeur produites à partir d'énergies renouvelables.

Périmètre : pas d'exclusions

Part des sites certifiés ISO 50 001

Définition : pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 50 001 (amélioration de la performance énergétique) en vigueur lors de l'année fiscale.

Périmètre : pas d'exclusions

Part des sites certifiés ISO 22 000 ou FSSC 22 000 (ou équivalent)

Définition : pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 22000 ou FSSC 22000 (système de management de la sécurité des aliments) ou un équivalent reconnu par le Global Food Safety Initiative (GFSI), en vigueur lors de l'année fiscale. Pour la nutrition animale, la certification Feed Chain Alliance (FCA) est prise en compte pour cet indicateur.

Périmètre : pas d'exclusions

Part des sites certifiés ISO 9 001

Définition : pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 9 001 (système de management de la qualité) en vigueur lors de l'année fiscale.

Périmètre : pas d'exclusions

Part des réclamations clients traitées dans les temps

Définition : pourcentage des réclamations clients relatives à la qualité du produit et qui sont traitées dans un délai considéré comme acceptable par Tereos.

Périmètre : pas d'exclusions

Taux de fréquence global

Définition : nombre d'accidents déclarés avec et sans arrêt, rapportés au nombre d'heures de travail effectuées sur la période considérée, par million d'heures travaillées, selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nb de cas enregistrés}}{(\text{LWC} + \text{RWC} + \text{MTC}) \times 1\,000\,000} \times \text{Nb d'heures travaillées}$$

Le taux de fréquence global inclut toutes les catégories de collaborateurs de Tereos (CDI, CDD, intérimaires) ainsi que les contractants intervenant sur un site Tereos. Le calcul des heures travaillées est effectué à partir des heures réelles et non théoriques, excepté pour les employés au forfait. LWC (*Lost Work Cases*) = accident dû au travail, causant une blessure empêchant l'employé de travailler pendant une durée supérieure à 24h ; RWC (*Restricted Work Cases*) = accident dû au travail, empêchant l'employé d'accomplir ses tâches habituelles, et nécessitant sa réaffectation à un poste adapté ; MTC (*Medical Treatment Cases*) = accident dû au travail, nécessitant des soins médicaux mais n'empêchant pas l'employé de reprendre le travail. Les rechutes ne sont pas comptabilisées comme un accident, mais comme la prolongation d'un accident initial.

Périmètre : cet indicateur est applicable au niveau global et inclut les sites industriels et administratifs associés retenus dans le périmètre de consolidation

Notes méthodologiques

Taux de gravité

Définition : nombre de journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées sur l'année fiscale, c'est à dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées, selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nb de journées de travail perdues} \times 1\,000}{\text{Nb d'heures travaillées}}$$

Le taux de gravité inclut toutes les catégories de collaborateurs de Tereos (CDI, CDD, intérimaires) ainsi que les contractants intervenant sur un site Tereos. Le calcul des heures travaillées est effectué à partir des heures réelles et non théoriques, excepté pour les employés au forfait. Un maximum de 180 jours est pris en compte pour un accident avec arrêt.

Périmètre : niveau groupe, incluant les sites industriels et administratifs associés retenus dans le périmètre de consolidation

Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité

Définition : pourcentage des collaborateurs qui ont complété un module de formation sur la santé et la sécurité (soit un module proposé par l'outil interne de formation en ligne de la Tereos Academy, soit une formation en présentiel).

Périmètre : pas d'exclusions

Ancienneté moyenne en années

Définition : somme des périodes de présence des collaborateurs permanents de Tereos (exprimés en ETP) au dernier jour de l'année fiscale, rapportée au nombre de collaborateurs permanents (exprimés en ETP).

Périmètre : à l'exclusion des collaborateurs en CDD, des stagiaires et apprentis

Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé

Définition : somme des heures de formation rapportée au nombre de collaborateurs formés au cours de l'année fiscale. L'indicateur inclut toutes les catégories de collaborateurs permanents et temporaires, les contractants et ceux ne travaillant plus à Tereos à la fin de l'année civile. Les heures de formations considérées sont celles qui ont été planifiées et réalisées par le collaborateur.

Périmètre : à l'exclusion des séminaires, conférences, journées d'intégration, groupes de travail, journées 'portes ouvertes'.

Nombre de collaborateurs et répartition par genre

Définition : somme des collaborateurs permanents et temporaires du Groupe à la fin de l'année civile ; cette donnée est ventilée en fonction du sexe des collaborateurs.

Périmètre : pas d'exclusions

Nombre de collaborateurs 'people managers' et répartition par genre

Définition : somme des collaborateurs permanents et temporaires du Groupe occupant un poste de 'people manager' à la fin de l'année civile ; cette donnée est ventilée en fonction du sexe des collaborateurs. Un collaborateur, quel que soit le contenu et l'intitulé de son poste, est considéré comme 'people manager' lorsqu'il/elle encadre au moins un autre collaborateur et effectue une revue annuelle de performance.

Périmètre : pas d'exclusions

Part des collaborateurs en situation de handicap

Définition : somme des collaborateurs permanents du Groupe à la fin de l'année civile, reconnus comme étant en situation de handicap selon la législation locale en vigueur.

Périmètre : à l'exclusion du Royaume-Uni et de l'Irlande.

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant



EY & Associés
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Tereos

Exercice clos le 31 mars 2023

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation COFRAC Inspection, n°3-1681, portée disponible sur www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « Entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la Déclaration consolidée de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 mars 2023 (ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

817 723 687 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1^{re}



Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur demande au siège de l'Entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.



EY & Associés
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Responsabilité de l'Entité

Il appartient au gérant :

- > de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- > d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- > ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- > la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- > la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

817 723 687 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1^{re}

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- > le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- > la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)¹.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de sept personnes et se sont déroulés entre octobre 2022 et mai 2023 pour une durée totale d'intervention de dix-huit semaines.

¹ ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.



EY & Associés
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené sept entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ressources humaines, éthique et conformité, santé et sécurité, environnement, agriculture et nutrition.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- > nous avons pris connaissance de l'activité de de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- > nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- > nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale ;
- > nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du même code ;

> nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

> nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : l'usine de Bucy-le-Long, la Business Unit Tereos Sucre France, l'usine de Nesle, la business Unit Tereos Starch & Sweeteners Europe, l'usine de Bois-Rouge et la Business Unit de Tereos Sucre Océan Indien ;

> nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;

> nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

> pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

817 723 687 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1^{re}





EY & Associés
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 7 % et 28 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (7 % des tonnes de matières premières agricoles, 28 % des effectifs, 9 % des consommations d'énergie et 8 % des consommations d'eau) ;

► nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 31 mai 2023

L'Organisme Tiers Indépendant EY & Associés

Thomas Gault
Associé, Développement Durable

817 723 687 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1''



EY & Associés
 Tour First
 TSA 14444
 92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
 www.ey.com/fr

Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

Informations sociales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Taux de fréquence. Taux de gravité. Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité. Ancienneté moyenne en années. Nombre d'heures de formation par collaborateur formé. Nombre de managers et répartition par genre. Nombre de collaborateurs et répartition par genre. Part de collaborateurs en situation de handicap.	L'emploi (attractivité, rétention). La santé et la sécurité des collaborateurs. Les relations sociales (dialogue social, accords collectifs). La formation. La fidélisation et l'engagement des talents. L'égalité de traitement (égalité hommes / femmes, lutte contre les discriminations, insertion personnes handicapées).
Informations environnementales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Part des énergies renouvelables produites. Émissions de CO ₂ (scopes 1 et 2). Tonnage de produits agricoles traités. Part de matières premières agricoles certifiées / évaluées durables. Part de BUs avec un projet biodiversité répondant à la charte biodiversité de Tereos. Part de matières première agricole valorisée. Consommation d'eau. Performance hydrique.	Les résultats de la politique en matière environnementale / énergétique (certifications, moyens). La transition énergétique. Les impacts environnementaux (eau, air, sol). Les actions en lien avec l'agriculture durablement performante.
Informations sociétales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Part des plaintes client liées à la qualité des produits traitées dans les temps. Part des clients majeurs de Tereos ayant reçu une proposition de reformulation nutritionnelle.	La qualité et la traçabilité des produits et de la sécurité alimentaire. La reformulation et les innovations R&D en nutrition.

817 723 687 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
 Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
 de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1^{re}

